

HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE**Code : 16175****Distributeur responsable:**

BRENNTAG N.V.
Nijverheidslaan 38 - BE-8540 DEERLIJK
TEL: +32(0)56/77.69.44 - FAX: +32(0)56/77.57.11
E-MAIL : info@brenntag.be - Website: www.brenntag.be

BRENNTAG Nederland B.V.
Donker Duyvisweg 44 - NL-3316 BM DORDRECHT
TEL: +31(0)78/65.44.944 - FAX: +31(0)78/65.44.919
E-MAIL : info@brenntag.nl - Website: www.brenntag.nl

En cas d'urgence:

La Belgique:
Centre Anti-Poison - Bruxelles :
TEL: 070/245.245

Les Pays-Bas:
Centre National d'Information toxicologique - Bilthoven :
TEL: 030/274.88.88

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

- * Description chimique : Hydroxyde de sodium .
- Type de produit : Produit pur .
- * Numéro de régistration Reach : 01-2119457892-27

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- * Usage(s) identifié(s) : Voir le tableau sur la première page de l'annexe.
- * Usage(s) déconseillé(s) : Ce produit n'est recommandé pour aucune utilisation industrielle, professionnelle ou de consommateur autre que celles identifiées dans le tableau sur la première page de l'annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : Voir en-tête de la fiche de données de sécurité.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence : Voir en-tête de la fiche de données de sécurité.

2. Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Corrosif (C; R35)

Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008

- * Corrosif pour les métaux - Catégorie 1 - Attention (Met. Corr. 1; H290)
- Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Danger (Skin. Corr. 1A; H314)

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008**

- * Composant(s) dangereux : Hydroxyde de sodium
- * Pictogramme(s) de danger 
- * Mention d'avertissement : Danger
- * Mention de danger : H290 - Peut être corrosif pour les métaux. H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- * Conseils de prudence
- * - Prévention : P260 - Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE

Code : 16175

2. Identification des dangers (suite)

- * - Intervention : P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3. Autres dangers

- * Dangers physiques/chimiques : Peut causer un grand développement de chaleur en contact avec de l'eau.
- * Dangers sur la santé : Une concentration dangereuse pour la santé dans l'air sera pas ou très lentement atteinte lors de l'évaporation de cette substance à env. 20°C; par pulvérisation beaucoup plus rapide.
- * Dangers pour l'environnement : Le produit cause une hausse considérable du valeur pH de l'eau et du sol. Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPvB, ou n'en contient pas (conformément à l'annexe XIII).
- * Dangers pour la sécurité : Risque d'explosion par nombreuses réactions.

3. Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du composant(s)	% en poids	n° CAS	n° EINECS	n° index	n° Reach	CLASSIFICATION
* Hydroxyde de sodium	: > 98 %	1310-73-2	215-185-5	011-002-00-6	01-2119457892-27	C; R35 ----- Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A+; H314

- * Le texte complet des phrases R et des mentions (EU)H se trouve à la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- En Général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
- Premiers secours
- * - Inhalation : Amener la victime à l'air frais. Tenir le patient au calme dans une position demi-assise. Si la victime ne respire plus ou de façon irrégulière, pratiquer la respiration artificielle. Emmener le patient immédiatement à l'hôpital.
- * - Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés pendant le rinçage. Rincer la peau immédiatement et abondamment à l'eau. (év. se doucher). Emmener le patient immédiatement à l'hôpital.
- * - Contact avec les yeux : Rincer immédiatement, longuement et abondamment (au moins 15 min.) à l'eau. Enlever les verres de contact après avoir rincé les yeux pendant quelque temps. Emmener le patient immédiatement à l'hôpital. Continuer à rincer ou dégoutter l'oeil pendant le transport.
- * - Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche à l'eau. Emmener le patient IMMEDIATEMENT à l'hôpital.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- * Voir section 11.

HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE**Code : 16175****4. Premiers secours (suite)****4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- * Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le NVCI or le Centre Antipoison belge.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction

- * - Adéquats : Poudre chimique sèche , Mousse , Dioxyde de carbone (CO2) , Eau pulvérisée .
- * - Inadéquats : Fort courant d'eau .

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers : Lors de l'incendie, des vapeurs toxiques et corrosives peuvent se former.

5.3. Conseils aux pompiers

- * Mesures de protection en cas d'intervention : A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome et porter des vêtements de protection adéquats.
- Procédures spéciales : Refroidir les emballages et constructions proches par vaporisation d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Précautions individuelles : Evacuer immédiatement le personnel et aérer la zone.
Eviter toute inhalation du produit et le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter l'équipement individuel de protection recommandé. (Voir section 8)**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**Précautions pour l'environnement : Eviter l'évacuation du produit dans un cours d'eau, dans les égouts ou le sol.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- * Méthodes de nettoyage : Ecoper le produit renversé dans des récipients fermés et résistant à la corrosion.
Neutraliser les eaux usées au moyen d'un acide.
Rincer le résidu avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

- * Pour l'équipement de protection, voir section 8.
Pour l'élimination des déchets, voir section 13.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- * Manipulation : EVITER QUE LA POUSSIERE NE SE REPANDE ! EVITER LE CONTACT AVEC TOUT !!
Eviter toute inhalation du produit et le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter l'équipement individuel de protection recommandé. (Voir section 8)
Pour diluer: ajoutez la solution basique dans l'eau, jamais en sens inverse.
Lors de la dissolution ou de la dilution du produit dans l'eau, possibilité de formation de chaleur et de brouillard.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE**Code : 16175****7. Manipulation et stockage (suite)**

Des rince-œil et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de toute source possible d'exposition.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- * Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine bien fermé, dans un endroit frais, bien ventilé et sec.
Tous les produits dangereux devraient être placés sur un bac récepteur ou être entonnés.
Conserver à l'écart des : Agents oxydants , Acides .
- * Matériaux d'emballage recommandés : Acier inoxydable , Verre , Nickel , Polypropylène , Polyéthylène .
- * Matériaux d'emballage déconseillés : Certains métaux (Aluminium , Plomb , Etain , Cuivre , Zinc), Quelques matières synthétiques .

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- * Pour les usages identifiés, voir le sous-rubrique 1.2 et/ou les scénarios d'exposition.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

- * Limites d'exposition professionnelle : Hydroxyde de sodium : Valeur limite (BE) : 2 mg/m³ (2011) (M)
(M) La mention "M" indique que lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aiguë existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage.
- * Valeurs limites biologiques : Ces informations seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles.
- * DNELs : • Hydroxyde de sodium : Consommateur, effets locaux à long-terme, inhalation : 1, 0 mg/m³
• Hydroxyde de sodium : Travailleur, effets locaux à long-terme, inhalation : 1,0 mg/m²
- * PNECs : • Hydroxyde de sodium : Non applicable

8.2. Contrôles de l'exposition

- * Mesures d'ordre technique : Aréation , Aspiration locale .
- Equipements individuels de protection
- * - Protection respiratoire : Masque respiratoire à gaz CE-agréé (Type de filtre B/ Type de filtre P2)
- * - Protection de la peau : Des vêtements de protection résistant à la corrosion.
- * - Protection des mains : Matériaux appropriés pour les gants de sécurité (EN 374):
Caoutchouc naturel , Caoutchouc butylique , Caoutchouc nitrile , PVC .
- Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité fermées ou écran facial.
- * Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Voir sections 6, 7, 12 en 13.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Etat physique (20°C) : Solide .
- Aspect/Couleur : Blanc(he) .
- Odeur : Inodore .

HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE
Code : 16175
9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

- * Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.
- * Valeur pH : Base forte .
- * Point de fusion/congélation : Non applicable.
- Point de congélation/fusion : 318 °C
- Point/Intervalle d'ébullition (1013 hPa) : 1390 °C
- Point d'éclair : Non applicable.
- * Danger d'incendie : Non applicable.
- * Vitesse d'évaporation : Non applicable.
- Limites d'explosivité en air : Non applicable.
- Pression de vapeur (20°C) : 0 kPa
- * Densité de vapeur relative (air=1) : Aucune donnée disponible.
- * Densité relative du mélange saturé de vapeur/air (air=1) : Aucune donnée disponible.
- Densité relative (l'eau=1) : 2,13 kg/l
- Hydrosolubilité : Entièrement soluble .
- * Log P octanol/eau (20°C) : Aucune donnée disponible.
- Température d'auto-inflammation : Non applicable.
- * Energie d'inflammation minimum : Non applicable.
- * Température de décomposition : Aucune donnée disponible.
- * Viscosité (20°C) : Non applicable.
- * Propriétés explosives : Aucun des groupes chimiques associés à des propriétés explosives
- * Propriétés comburantes : Aucun des groupes chimiques associés à des propriétés oxydantes

9.2. Autres informations

Autres : Hygroscopique .

10. Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

- * Réactivité : Réagit violemment à/aux: Hydrocarbures halogénés , Dérivés nitrés , Sels d'ammonium , Acides , Eau .

10.2. Stabilité chimique

- * Stabilité : Stable dans des conditions normales .
Absorbe rapidement le dioxyde de carbone et l'eau de l'air.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

- * Réactions dangereuses : Réaction exothermique avec Eau .
Le contact avec des substances métalliques peut libérer de l'hydrogène gazeux inflammable. Peut provoquer une explosion et un incendie !
Réagit avec Sels d'ammonium -> Formation de: Ammoniaque .
Peut réagir avec les résidus de sucre à la formation de Monoxyde de carbone.

10.4. Conditions à éviter

- * Conditions à éviter : Températures élevées , Humidité , Air .

10.5. Matières incompatibles

- * Matières à éviter : Laine , Cuir , Polyester , Métaux , Matériaux organiques , Agents oxydants , Acides

10.6. Produits de décomposition dangereux

HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE**Code : 16175****10. Stabilité et réactivité (suite)**

- * Produits de décomposition dangereux : Lors de l'incendie, des vapeurs toxiques et corrosives peuvent se former. (Ammoniaque)

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë

- * - Inhalation : Corrosif pour les voies respiratoires .
L'inhalation peut causer une pneumonie et/ou un œdème pulmonaire, mais seulement après que des signes d'effets corrosifs sur les muqueuses des yeux et/ou des voies respiratoires supérieures.
Symptômes: Gorge douloureuse , Toux , Essoufflement , Sensation d'irritation .
- * - Contact avec la peau : Corrosif pour la peau .
Symptômes: Rougeur , Douleur , Brûlures graves , Ampoules .
• Hydroxyde de sodium : DL50 (Lapin, admin. cutanée) : 1350 mg/kg
- * - Contact avec les yeux : Corrosif pour les yeux .
Symptômes: Rougeur , Douleur , Brûlures graves , Endommagement de cornée .
- * - Ingestion : Corrosif pour la bouche, la gorge et le système digestif .
Symptômes: Une douleur irritante dans la bouche, la gorge, l'oesophage et l'estomac Coliques , Vomissement , Diarrhée .
- * Corrosion cutanée/irritation cutanée : Le contact avec la peau peut endommager l'eczéma.
- * Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer une diminution de la capacité visuelle à la cécité totale.
- * Danger par aspiration : Le produit peut affecter les voies respiratoires supérieures et inférieures, ce qui provoque des infections et une fonction pulmonaire réduite.
- * Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Pas sensible .
- * Effets cancérogènes : Non repris comme carcinogène .
- * Effets mutagènes : Non repris comme mutagène .
- * Toxicité vis-à-vis de la reproduction : Non repris pour toxicité de reproduction .
- * Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Chez l'homme : Non repris pour toxicité pour certains organes .
Chez les animaux : Pas d'effets connus.
- * Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Chez l'homme : Non repris pour toxicité pour certains organes .
Chez les animaux : Pas d'effets connus.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité**

- * Ecotoxicité : • Hydroxyde de sodium : CE80 (Crustacés, 48 h) : 40 mg/l
• Hydroxyde de sodium : CL50 (Poisson, 96 h) : 35 -189 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

- * Persistance et dégradabilité : • Hydroxyde de sodium : Persistance et dégradabilité : Anorganique .

12.3. Potentiel de bio-accumulation

- * Bioaccumulation : • Hydroxyde de sodium : Bioaccumulation : Non applicable.

12.4. Mobilité dans le sol

- * Mobilité : • Hydroxyde de sodium : Mobilité : Complètement soluble dans l'eau .

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE
Code : 16175
12. Informations écologiques (suite)

* Evaluation : • Hydroxyde de sodium : PBT/vPvB : Non

12.6. Autres effets néfastes

Classe WGK (DE) : 1 (Produit polluant légèrement l'eau)

Charge de l'eau (NL) : 9

Effert d'assainissement (NL) : B

* Potentiel de formation d'ozone photochimique : Aucune donnée disponible

* Potentiel photochimique d'appauvrissement de la couche d'ozone : Aucun(e) .

* Potentiel de perturbation du système endocrinien : Aucune donnée disponible .

* Potentiel de réchauffement global : Aucune donnée disponible .

13. Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets

Traitement des déchets et résidus : Le produit doit être éliminé suivant les lois nationales ou locales, par une firme agréée de traitement de déchets dangereux.

* Liste européenne des déchets : XXXXXX - Code européen de déchets. Ce code est assigné sur la base des applications les plus courantes et ne peut pas être représentatif pour les pollutions qui sont surgies à l'utilisation efficace du produit. Le producteur de la perte doit évaluer son processus lui-même et doit accorder le codage de rebut approprié. Voir la Décision 2001/118/CE .

Traitement des emballages souillés : L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour l'emballage de ce produit. Après utilisation, l'emballage sera vidé entièrement et refermé. Quand il s'agit d'emballage consigné, l'emballage vide sera repris par le fournisseur. .

14. Informations relatives au transport
14.1. Numéro ONU

N° UN : 1823

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

* Nom ADR : UN 1823 Hydroxyde de sodium solide, 8, II, (E)

* Nom ADN : UN 1823 Hydroxyde de sodium solide , 8, II

Nom IMDG : UN 1823 Sodium hydroxide, solid , 8, II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe : 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II

14.5. Dangers pour l'environnement

* Danger pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication du danger : 80

HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE**Code : 16175****14. Informations relatives au transport (suite)**

Symbole(s) de danger : 8
N° EmS : F-A, S-B

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- * Type de navire requis : Aucune donnée disponible.
- * Catégorie de pollution : Aucune donnée disponible.

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- * Inventaires : Inventaire de l'Australie (AICS): Figurant dans l'inventaire.
Inventaire du Canada (DSL): Figurant dans l'inventaire.
Inventaire de Chine (IECS): Figurant dans l'inventaire.
Inventaire européen (EINECS): Figurant dans l'inventaire.
Inventaire de la Corée (KECI): Figurant dans l'inventaire.
Inventaire des Philippines (PICCS): Figurant dans l'inventaire.
Inventaire des Etats-Unis (TSCA): Figurant dans l'inventaire.
- N° NFPA : 3-0-1
- * Règle(s) UE applicable(s) : Directive 98/24/CE du Conseil du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail
Décision 2001/118/CE de la Commission du 16 janvier 2001 modifiant la Décision 2000/532/CE en ce qui concerne la liste de déchets
Règlement (CE) No 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le Règlement (CE) no 1907/2006
Règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010 modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (Reach)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

- * Une évaluation de sécurité chimique a été effectuée pour la substance ou les substances qui compose(nt) ce produit ou pour le produit lui-même.

16. Autres informations

Cette fiche de sécurité a été établie conformément au Règlement (UE) n° 453/2010.
Cette fiche de sécurité est exclusivement faite pour usage industriel/professionnel.

* Modification par rapport à la révision précédente.

- Modifications : Révision générale .
- * Sources des données utilisées : Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances (Producteur(s) , Cartes chimiques , ...).
Voyez aussi sur l'adresse d'Internet:
<http://apps.echa.europa.eu/registered/registered-sub.aspx#search>
- Phrase(s) R : R35 - Provoque de graves brûlures.
- * Mention(s) (EU)H : H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE**Code : 16175****16. Autres informations (suite)**

- * Liste des abréviations et acronymes : ADN (Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieur)
ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route)
DNEL (Derived No Effect Level) : un niveau d'exposition estimé sécurité
EmS (Emergency Schedule) : le premier code fait référence à l'annexe relative aux incendies et le deuxième code renvoie au barème de déversement pertinentes
IMDG (International Maritime Dangerous Goods code) : code international relatif au transport des marchandises dangereuses par mer
NFPA (National Fire Protection Association) ou diamant du feu
PBT : persistante, bioaccumulable et toxique
PNEC (Predicted No Effect Concentration) : concentration en deçà duquel l'exposition à une substance sans effet
REACH : Enregistrement, Evaluation et Autorisation des produits Chimiques
vPvB : très persistante et très bioaccumulable
WGK (Wassergefährdungsklasse) : une classification allemande des substances qui indiquent le risque d'environnement pour l'eau de surface

L'information donnée ci-dessus est, à notre connaissance, juste et complète à la date de publication de cette fiche de données de sécurité. Elle ne s'applique qu'au produit mentionné et ne donne aucune garantie pour la qualité et l'exhaustivité des caractéristiques du produit, ainsi que dans le cas d'autres procédés industriels ou de mélanges. L'utilisateur du produit est responsable de s'assurer que les informations sont d'application et complètes en ce qui concerne l'usage spécial qu'il fait du produit.

BRENNTAG n'accepte aucune responsabilité pour dommage ou perte qui résulterait de l'utilisation de ces données.

Fin du document